

Thématique - Activités agricoles

AA

Les mesures proposées dans cette thématique concernent l'activité agricole et ses pratiques. Elles ne tiennent pas compte des mesures d'animation, de sensibilisation, communication, suivi et conseil qui sont déjà abordées dans la thématique Adaptation de la société.

Liste des mesures et actions contenues dans la fiche

AA1 - Rendre l'agriculture plus robuste et résiliente

- AA1.1 - Accompagner le développement d'exploitations agricoles résilientes et à faible niveau d'impact sur l'environnement (pressions et rejets)	P 2
- AA1.2 - Accompagner la gestion et la préservation du paysage et du milieu aquatique	P 4
- AA1.3 - Accompagner le développement de filières de valorisation des productions agricoles	P 6

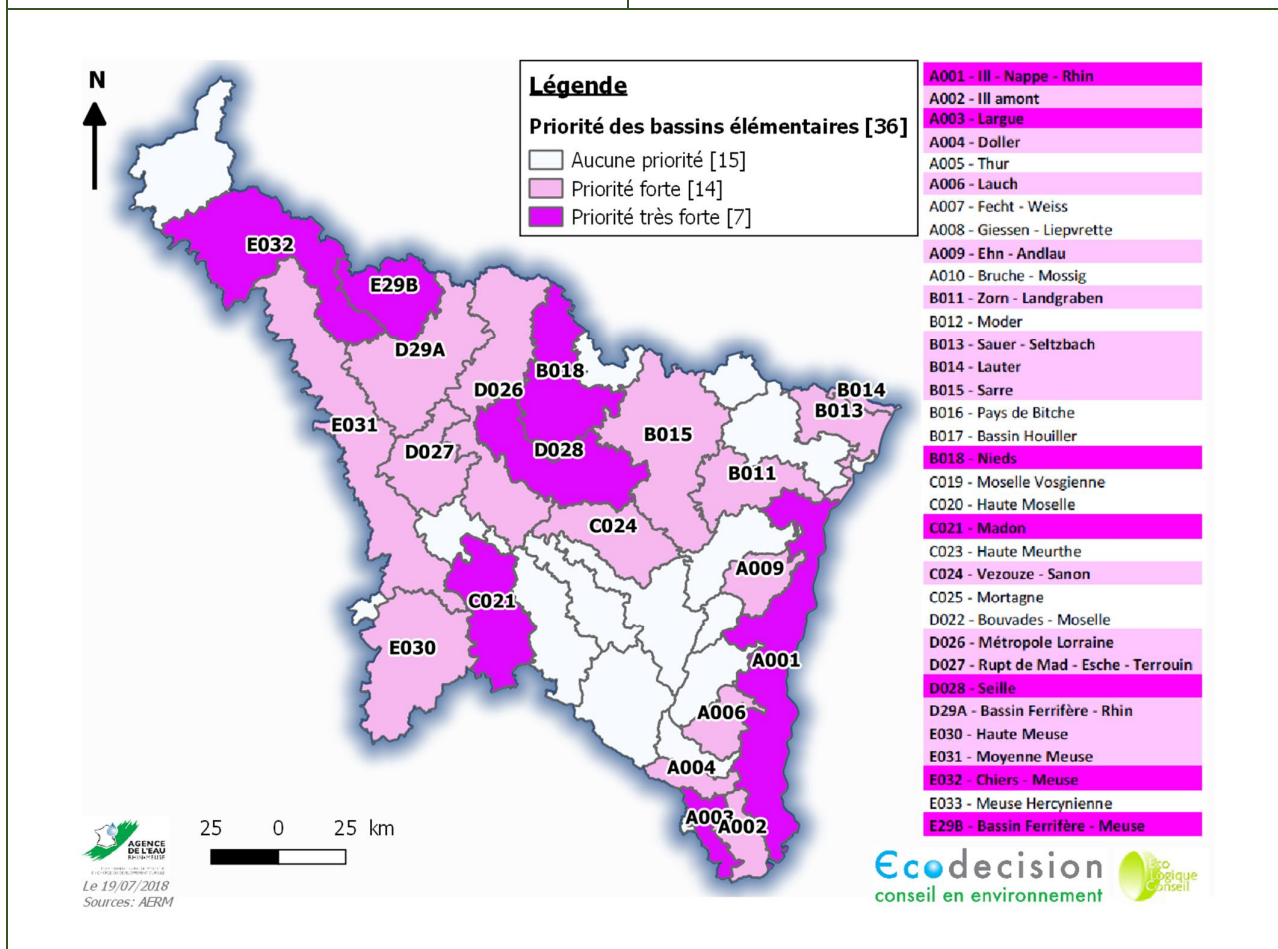
Bassins élémentaires prioritaires

Priorité très forte

A001, A003, B018, C021, D028, E032, E29B

Priorité forte

A002, A004, A006, A009, B011, B013, B014, B015, C024, D026, D027, D29A, E030, E031



AA1 - Rendre l'agriculture plus robuste et résiliente

Objectif de la mesure Intégrer le changement climatique dans les stratégies des exploitations agricoles

Cette mesure se décline en trois actions à savoir :

- AA1.1 - Accompagner le développement d'exploitations agricoles résilientes et à faible niveau d'impact sur l'environnement (pressions et rejets)
- AA1.2 - Accompagner la gestion et la préservation du paysage et du milieu aquatique
- AA1.3 - Accompagner le développement de filières de valorisation des productions agricoles

Action - AA1.1 - Accompagner le développement d'exploitations agricoles résilientes et à faible niveau d'impact sur l'environnement (pressions et rejets)

Description	Accompagnement technico-économique pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'exploitations résilientes, tenant compte du faible niveau d'impact potentiel sur l'environnement (qualitatif et quantitatif) à court ou long terme (prise en compte du changement climatique futur)		
Effet(s) attendu(s) sur les activités socio-économiques	Diminution de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux évolutions climatiques futures.		
Bénéfice(s) attendu(s) sur le milieu	Diminution des pressions sur le milieu naturel et la ressource en eau.		
Délais de mise en œuvre	de 2 à 5 ans	Délais de réponse du milieu	de 2 à 5 ans
Coût unitaire			
Lien avec d'autres actions	AS3, AS4.1, AA1.4		

Illustrations relatives à l'action AA1.1

Exemple de projet Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) Solevidence

Localisation du projet :

Nord-Ouest du Kochersberg, canton de Saverne (Bas-Rhin)

Dimensionnement du projet :

13 agriculteurs impliqués

Porteur du projet :

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) de la Zorn

Autres acteurs du projet :

Association de Relance de l'Agronomie Alsace (ARAA), Association Biodiversité Agriculture Sol et Environnement (BASE) Alsace, Chambre d'agriculture d'Alsace et les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) d'Obernai, de Rouffach et de Wintzenheim

Financements :

Non connus

Contexte :

Dans un secteur souvent affecté par des problèmes de coulées d'eau boueuse et d'érosion des sols, des exploitants sont engagés depuis les années 2000 dans une démarche alliant non labour et couverts végétaux.

Résumé du projet :

Les agriculteurs engagés dans cette démarche veulent aller plus loin et acquérir collectivement des connaissances et des expériences agronomiques afin de stopper les phénomènes d'érosion, d'augmenter leur autonomie vis-à-vis des intrants, d'améliorer la valorisation des effluents d'élevage et d'accroître leur performance économique. Les essais concerneront la construction de rotations cohérentes avec les filières pour limiter le recours aux intrants, les techniques de semis sans labour, l'optimisation des amendements, l'accroissement de l'efficacité des couverts végétaux en les intégrant dans une stratégie d'amélioration des systèmes de cultures et la gestion des problèmes de vivaces.

Sources bibliographiques :

Ministère de l'Agriculture (2015). Fiche de présentation du GIEE - Fiche SOLEVIDENCE CUMA de la Zorn : un projet d'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs vers l'agriculture de conservation. Disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1507-ae-fi-100giee-alsace-bas-rhin-cuma-de-zorn.pdf>

Exemple de projet

Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) INNOV TOULOUS

Localisation du projet :

Arrondissement de Toul (Meurthe-et-Moselle)

Dimensionnement du projet :

15 agriculteurs

Porteur du projet :

GIEE Innov Toulous

Autres acteurs du projet :

Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, CUMA du Rupt de Mad, CERES Energie

Financements :

Apportés par l'Etat (GIEE) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Contexte :

Des agriculteurs, pionniers dans la protection intégrée des cultures, ont souhaité initier une dynamique de changement des systèmes de cultures à travers la démarche collective d'un GIEE, sur un territoire comprenant des enjeux sur l'eau.

Résumé du projet :

Le projet est de développer des pratiques agro-écologiques, pour améliorer les performances économiques et environnementales des exploitations tout en protégeant les ressources en eau. Les premiers résultats portent sur les intercultures et dérobées, les tests de lentille, le suivi de la biodiversité sur culture de tournesol, et l'appui individuel à la reconception de systèmes de cultures (7 exploitations sont engagées dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatique - MAEC- système).

Sources bibliographiques :

Ministère de l'Agriculture (2015). Fiche de présentation du GIEE - Innov Toulous : modifier les systèmes de cultures sur le territoire. Disponible sur :

http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/innov_toulois_modifier_les_systemes_1401.pdf

Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est (2018). Capitalisation des résultats des GIEE en Grand Est - Modifier les systèmes de cultures sur le territoire. Disponible sur : https://grandest.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Grand-Est/049_Inst-Acal/RUBR-agro-environnement/GIEE/Systemes_de_culture_economes_en_intrants/Lorraine_GIEE_Poster_INNOV_TOULOUS_CD_A54.pdf

Action - AA1.2 - Accompagner la gestion et la préservation du paysage et du milieu aquatique

Description	Accompagnement technico-économique pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'exploitations maintenant ou développant les éléments paysagers (haies, arbres isolés), et plus favorables aux milieux aquatiques et à la ressource en eau		
Effet(s) attendu(s) sur les activités socio-économiques	Diminution de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux évolutions climatiques futures.		
Bénéfice(s) attendu(s) sur le milieu	Diminution des pressions sur le milieu naturel et la ressource en eau. Préservation de la biodiversité.		
Délais de mise en œuvre	de 2 à 5 ans	Délais de réponse du milieu	de 2 à 5 ans
Coût unitaire			
Lien avec d'autres actions	AS3, AS4.1, AA1.4		
<i>Illustrations relatives à l'action AA1.2</i>			
Exemple de projet	Un dispositif atelier agroforestier en Lorraine		

Localisation du projet :

Ferme expérimentale de la Bouzule (Meurthe-et-Moselle)

Dimensionnement du projet :

5 ha de parcelle en agroforesterie

Porteur du projet :

Unité Mixte de Recherche de l'Institut Nationale de Recherches Agronomiques (UMR INRA) - Université de Lorraine, Écologie et Écophysiologie Forestières en collaboration avec l'UMR INRA – Université de Lorraine, Laboratoire Agronomie et Environnement.

Autres acteurs du projet :

L'installation du dispositif a bénéficié du soutien du Laboratoire d'Excellence ARBRE. Le site fait partie du SOERE F-ORE-T qui est supporté annuellement par Ecofor, AllEnvi et AnaEE France.

Financements :

Non connus

Contexte :

La demande en biomasse énergie croit, soutenue par la stratégie de l'Union Européenne. Les besoins en bois énergie sont donc importants alors que les plantations intensives d'arbres sont décriées. Dans le but de trouver une association végétale permettant une meilleure résilience des exploitations agricoles et une fourniture en biomasse énergie respectueuse de l'environnement, l'INRA a mis en place une plantation atelier combinant des espèces fixatrices d'azote (aulne, luzerne) et à intérêt économique (peuplier, blé) sur une parcelle agricole de l'exploitation expérimentale de la Bouzule située sur la commune de Champenoux.

Résumé du projet :

Les plantations, mises en place en 2014, sont composées d'un mélange peuplier/luzerne et d'un mélange aulne/céréales. Deux mélanges d'herbacées de couverture ont été semés dans les placettes forestières afin d'estimer l'impact écologique des plantations d'arbres sur la diversité du cortège floristique.

Les hypothèses testées sont les suivantes :

- (1) la croissance des espèces non fixatrices d'azote est stimulée par les espèces fixatrices du mélange par l'intermédiaire d'une augmentation du stock d'azote dans le milieu entraînant une augmentation de la surface foliaire et de la photosynthèse des espèces non fixatrices ;
- (2) la compétition est plus intense en monoculture pour le peuplier, inversement pour l'aulne ;
- (3) une stratification des canopées dans le mélange permet une meilleure capture de la lumière ;
- (4) une stratification des systèmes racinaires dans le mélange permet une meilleure capture de l'eau et des nutriments ;
- (5) la fraction de carbone assimilé allouée au compartiment souterrain est plus faible en mélange ;
- (6) la production aérienne est améliorée dans le mélange.

Sources bibliographiques :

INRA Nancy (2017). AGRO-TCR (2014-2016). Disponible sur: <https://www6.nancy.inra.fr/silva/Equipes-de-recherche/ForeSTree/Projets-Recherche/AGRO-TCR-2014-2016>

INRA Université de Lorraine (2017). Un dispositif atelier agroforestier en Lorraine : optimiser la productivité et la durabilité des systèmes intensifs de culture grâce à la fixation symbiotique de l'azote. Disponible sur : <http://mycor.nancy.inra.fr/ARBRE/wp-content/uploads/2015/07/Agro-TCR-plaquette-FR.pdf>

Exemple de projet

Lutte contre les coulées boueuses

Localisation du projet :

Givonne (Ardennes)

Dimensionnement du projet :

139 propriétaires sur 470 hectares

Porteur du projet :

Association foncière intercommunale de remembrement de Balan, Bazeilles, Givonne, l'Unité Mixte de Recherche de l'Institut Nationale de Recherches Agronomiques (UMR INRA) – Université de Lorraine, Écologie et Écophysiologie Forestières et l'UMR INRA – Université de Lorraine, Laboratoire Agronomie et Environnement.

Autres acteurs du projet :

Non connus

Financements :

Le financement du projet a été réalisé par Agence de l'eau Rhin-Meuse

Contexte :

L'association assure la réalisation, l'entretien et la gestion des chemins d'exploitation, des haies, fossés et ouvrages réalisés dans l'intérêt collectif et permettant la valorisation du foncier. C'est à la suite d'importants dégâts (coulées de boues allant parfois jusqu'en zone habitée, lessivage de terres agricoles, voiries détériorées...) consécutifs à plusieurs épisodes pluvieux et liés aux conditions d'exploitation des terres agricoles que l'association a décidé de mener des actions de gestion des risques de ruissellement.

Résumé du projet :

Sur la base d'une étude de remembrement intégrant l'organisation parcellaire et l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, l'association a :

- (1) orienté des parcelles perpendiculairement à la pente avec création de bandes enherbées, de haies et de talus pour freiner les écoulements et diminuer le phénomène d'érosion ;
- (2) modifié des chemins de desserte des parcelles en les orientant vers un fossé enherbé pour stocker et infiltrer les eaux le plus en amont possible ;
- (3) créé 8 bassins de stockage des eaux de ruissellement.

Sources bibliographiques :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse (2015). *Les trophées de l'eau - Fiche de présentation : L'association et les aléas climatiques.* Disponible sur : http://www.eau-rhin-meuse.fr/sites/default/files/medias/actus/2015/fiches_trophees/givonne.pdf

Action - AA1.3 - Accompagner le développement de filières de valorisation des productions agricoles

Description	Susciter et soutenir des filières favorisant la valorisation des agricultures les plus robustes et résilientes, en particulier celles qui valorisent les surfaces en herbe		
Effet(s) attendu(s) sur les activités socio-économiques	Diminution de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux évolutions climatiques futures.		
Bénéfice(s) attendu(s) sur le milieu	Diminution des pressions sur le milieu naturel et la ressource en eau.		
Délais de mise en œuvre	de 2 à 5 ans	Délais de réponse du milieu	de 2 à 5 ans
Coût unitaire			
Lien avec d'autres actions	AS3, AS4.1, I1.1, I1.2, I2.5, I2.6, P1.1, P1.2, P1.3, P1.5, P1.6, P2.1, P2.2, Q1.1, Q1.2, Q1.4, Q2.3, Q4.1, Q4.2, AA1.4		

Vigilance : Le mise en place de zone d'infiltration ne peut pas être réalisée sur des territoires fragiles (exemples: coteaux calcaires)

Illustrations relatives à l'action AA1.3

Exemple de projet	Orienter l'agriculture périurbaine vers une production nourricière, respectueuse de l'environnement et des ressources en eau
--------------------------	--

Localisation du projet :

Eurométropole de Strasbourg (Bas-Rhin)

Dimensionnement du projet :

10 400 ha de Surface Agricole Utile sur le territoire, dont 61 ha en bio

Porteur du projet :

Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)

Autres acteurs du projet :

Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA), Chambre d'Agriculture d'Alsace

Financements :

Le financement a été réalisé par Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Contexte :

Depuis longtemps, la Ville de Strasbourg et la CUS ont pour objectif d'associer fonctions écologiques, économiques et sociales, en orientant l'agriculture périurbaine vers une production nourricière, respectueuse de l'environnement et alimentant le bassin de consommation de l'agglomération de Strasbourg (25% de la population alsacienne), par le biais de circuits courts.

Résumé du projet :

Les élus ont voulu utiliser deux leviers importants à leur disposition : la maîtrise du foncier et la restauration dans les écoles primaires. Sur les terres en propriété de la CUS et de la Ville, en lien notamment avec les aires d'alimentation de captages, la diversification agricole et les conversions à l'AB sont encouragées. Les collectivités développent les circuits courts et les magasins de producteurs, et augmentent les apports des producteurs bio locaux aux cantines scolaires. Les exploitations agricoles en AB sont passées de 7 en 2008 à 9 en 2011 et à 11 en 2017.

Sources bibliographiques :

FNAB (sans date). Fiche expérience : *Quand une ville et une communauté urbaine s'unissent pour le territoire.* Disponible sur : <http://www.eauetbio.org/experiences-locales/strasbourg-eurometropole/?format=pdf>

Exemple de projet

Mise en place d'une unité de fabrication d'aliments biologiques pour le bétail

Localisation du projet :

Roville-devant-Bayon (Meurthe-et-Moselle)

Dimensionnement du projet :

Non connus

Porteur du projet :

Sica Est Ali BioVille et Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)

Autres acteurs du projet :

Le projet est basé sur un partenariat de 14 structures du Grand Est : 3 sont concernées par l'approvisionnement en matières premières, 10 le sont par la distribution d'aliments du bétail auprès de leurs éleveurs et 1 fromagerie représente les filières aval.

Financements :

Le projet a un coût total de 1,7 M€, financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (212 000 €), l'Agence Bio, le Région Lorraine et l'Union Européenne

Contexte :

Plusieurs organisations agricoles se sont regroupées pour créer un outil industriel permettant à la fois de valoriser des céréales secondaires et protéagineux AB de Lorraine et de répondre aux besoins des éleveurs AB du Grand Est.

Résumé du projet :

L'usine, d'une capacité de production de 10 000 tonnes/an, a été réalisée en 2012 et son activité est en croissance forte depuis, assurant un débouché à des céréales secondaires et protéagineux AB et permettant aux éleveurs AB du Grand Est de disposer d'une alimentation AB venant compléter les fourrages qu'ils produisent. En contrepartie de l'aide de l'AERM, la SICA s'est engagée à s'approvisionner en céréales AB sur 700 hectares situés sur des zones à enjeu eau (captages prioritaires).

Sources bibliographiques :

Ministère de l'Agriculture (2013). *Programme ambition Bio 2017 -Projets exemplaires pp28-29/68*. Disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/53819?token=00c307ec1bd0bc0b03cae3d3a3004963>

Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (2014). *Eau & Bio Fiche d'expérience bassin Rhin-Meuse - Une usine d'aliments bio pour atteindre les objectifs du SDAGE Rhin-Meuse in Agence Bio*. Disponible sur : http://www.fnab.org/images/files/eau/RHIN_MEUSE.pdf